

LIGUE SPORT ADAPTÉ ÎLE-DE-FRANCE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 30 mai 2026 — 9h20 à 12h00

182 rue Raymond Losserand, 75014 Paris

Convocation et ouverture

Par courrier électronique du 21 avril 2026, les associations franciliennes affiliées à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), à jour de cotisation 2025/2026, étaient convoquées à 9h00 par **Mme Mélanie BARTOSZ, Présidente par intérim**, en assemblée générale ordinaire de la Ligue Sport Adapté Île-de-France.

Présidente de séance : Mme Mélanie BARTOSZ

Invités : Adrien DUFRENNE et Sonya SAGHDAOUI, Conseillers Techniques Fédéraux (CTF)

Mme Mélanie BARTOSZ ouvre l'assemblée générale ordinaire à 9h20 et remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur, l'équipe ETR et les clubs présents, soulignant le bon niveau de représentation.

Associations présentes

23 associations présentes totalisant **946 voix**

Code	Association	Voix
75/12	BAHAMAS	99
75/17	SPORT ADAPTE DU SUD EST DE PARIS	56
77/40	ASSOCIATION DE SPORT ADAPTE DE MARNE LA VALLEE	50
77/56	LAGNY SUR MARNE NATATION	7
78/28	BSL JUDO	12
78/40	ENTENTE LE CHESNAY VERSAILLES VERNOUILLET	55
78/52	SQY PING	28
91/19	A R S E	20
91/30	A.A.P.I.S.E.	80
91/48	CLUB SPORTIF PARTENAIRE 91	82
91/51	CLUB OMNISPORT COURCOURONNES	62
91/63	AS CORBEIL ESSONNES TENNIS DE TABLE	28
91/88	DREAM TEAM MIAOU PETANQUE MAISSOISE	11
92/11	ANTONY ATHLETISME 92	30
92/16	D'UN CORPS A L'AUTRE	30
92/24	CLICHY RUGBY COEUR OVALIE	48
92/32	ASSOCIATION HANDISPORT ET SPORT ADAPTE CHATILLON ET FONTENAY AUX ROSES	1 (présent, sans droit de vote)
92/38	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	53

92/43	RUEIL ATHLETIC CLUB 92	47
93/30	LIVRY ESCALADE	7
94/07	L ELAN DE LA MARNE	59
94/18	SPORT ADAPTE CHOISY LE ROI	63
94/30	ATHLETIQUE CLUB DE PARIS-JOINVILLE	19

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2025
2. Présentation du bilan moral et des activités 2025
3. Présentation du bilan financier et des états financiers 2025 certifiés
4. Budget prévisionnel 2026
5. Stratégie ligue 2025-2029
6. Élection des postes vacants au Comité Directeur et du nouveau Président
7. Questions diverses
8. Clôture de l'Assemblée Générale et verre de l'amitié

1. Approbation du PV de l'AG du 5 avril 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2025 est soumis au vote.

Vote POUR	Vote CONTRE	Abstentions	Résultat
946 votes	0 vote	0	100 %

Le PV est approuvé à l'unanimité (100 % des votants).

2. Bilan moral — Mme Mélanie BARTOSZ

L'ensemble des partenaires de la Ligue Sport Adapté a été remercié. Le bilan moral est présenté par Mme Mélanie BARTOSZ, Présidente par intérim.

Vote POUR	Vote CONTRE	Abstentions	Résultat
22 votes	0 vote	0	100 %

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (100 % des votants).

3. Bilan financier — M. Arnaud BARROUX

La présentation du bilan comptable est réalisée par M. Arnaud BARROUX.

Le Commissaire aux comptes certifie les comptes de la Ligue sans réserve.

Le bilan financier est soumis au vote sur 21 votants.

Vote POUR	Vote CONTRE	Abstentions	Résultat
21 votes	0 vote	1	95,45 %

Le bilan financier est approuvé à 95,45 % des votants.

4. Budget prévisionnel 2026

La présentation du budget prévisionnel est réalisée par M. Arnaud BARROUX.

Le budget prévisionnel est soumis au vote.

Vote POUR	Vote CONTRE	Abstentions	Résultat
18 votes	0 vote	4	81.82 %

Le budget prévisionnel est approuvé à 81.82 % des votants.

5. Stratégie de la Ligue 2025-2029

La stratégie 2025-2029 est présentée. Un débat s'engage notamment sur le lien avec Spécial Olympic et les modalités de collaboration tout en préservant l'entité de la Ligue et l'accord fédéral.

Vote POUR	Vote CONTRE	Abstentions	Résultat
16 votes	1 vote	5	72.73 %

La stratégie 2025-2029 est adoptée à 72,73 % des votants.

6. Élections des postes vacants au Comité Directeur et à la Présidence

Conformément aux statuts, le Comité Directeur régional est composé de **quatorze membres à parité 7 hommes/ 7 femmes**. Aucun médecin ni membre représentant un département ne s'est présenté.

Résol.	Candidat(e)	Poste	Voix exprimées	Voix POUR	% POUR
N°3	M. Arnaud BARROUX	Homme 1	946	946	100%
N°4	M. Louis-Philippe MENANT	Homme 2	946	946	100%
N°5	M. Bienvenue BATTÀ	Homme 3	946	946	100%
N°6	M. Didier BUSNEL	Homme 4	946	946	100%
N°7	Mme Nadia CARCASSET	Femme 1	946	946	100%
N°8	Mme Brigitte FOUNAS	Femme 2	946	946	100%
N°9	Mme Pascale GALLACIO	Femme 3	946	946	100%

L'ensemble des candidats est élu au premier tour.

Les rôles actés du CODIR au complet : 7 hommes et 7 femmes

- Mélanie BARTOSZ Présidente de la Ligue Sport adapté IDF,
- Aubin VILLAIN Vice-président,
- Maellys DREAN Vice-présidente et ambassadrice sport adapté,

- Alain DREAN Vice-président,
- Arnaud BARROUX Trésorier,
- Nadia Carcasset Secrétaire générale,
- Pascale Gallaccio représentante du CDSA 75,
- Louis Philippe Menant représentant du CDSA 78,
- Laetitia Kikubi représentante du CDSA 93,
- Jean Pierre Duluc représentant du CDSA 94,
- Lolona Michel représentante du CDSA 77,
- Brigitte Founas représentante du CDSA 95,
- Bienvenu Batta représentant du CDSA 92,
- Didier Busnel représentant du CDSA 91.

Conformément aux statuts de la ligue de sport adapté, il y a donc un élu licencié pour chaque territoire géré par les comités départementaux du ressort de la Ligue Ile de France de sport adapté.

7. Questions diverses

- Quand sera-t-il possible de récupérer les certificats de sauve nage ?
- Il y a un manque de communication sur les événements ou le suivis de sportifs des clubs, notamment à travers les réseaux sociaux, sera-t-il possible de faire un travail
- Les statuts de la ligue devront être étudiés et modifiés.
- Question sur le prix de licence qui reste donc le même la saison prochaine.
- Est-il possible de voir les frais d'avocat
- La stratégie de la ligue peut-elle être modifiée ? Elle sera réétudiée par les nouveaux membres du codir.
- Il faudrait envisager une réunion avec la fédération pour : stratégie globale, les quotes parts licences et rassembler les problèmes comme la récupération des diplômes (exemple sauve nage et tennis de table)
- Les postes en recrutement sont : - directeur de ligue, chargé des ESMS, chargé de communication.

8. Clôture

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 12h00. Les participants sont conviés au verre de l'amitié.

Fait à Paris, le 30 mai 2026

Signatures :

La Présidente
Mme Mélanie BARTOSZ



Le Trésorier
M. Arnaud BARROUX

